

RÉSUMÉ

Ce document de discussion a été préparé à la demande du CCCI en 2014 par un groupe de travail ad hoc sur l'engagement du public. Le groupe de travail sur l'EP a été créé afin de relancer le dialogue avec Affaires mondiales Canada (alors connu sous le nom de MAECD) sur l'importance de mobiliser les Canadiens sur les enjeux mondiaux et de collaborer avec les OSC canadiennes pour des programmes d'engagement du public qui sont efficaces, diversifiés et créatifs. Le document se penche sur la définition de l'engagement du public et sur les conditions nécessaires à une collaboration fructueuse entre les OSC et Affaires mondiales, fait des recommandations concrètes, suggère des principes directeurs et fournit quelques pratiques exemplaires d'engagement du public, en s'appuyant sur l'expérience des OSC canadiennes qui en font depuis des décennies.

La première section du document définit l'engagement du public et la citoyenneté mondiale et explique le rôle de l'EP dans notre programme de développement international. Elle souligne le fait que les Canadiens se soucient de la pauvreté et des inégalités et veulent mieux comprendre les enjeux mondiaux, tout en ayant des opportunités d'agir afin d'avoir un impact.

Cette section explique aussi comment le travail des OSC canadiennes est complémentaire à celui du gouvernement et la position privilégiée des OSC pour mobiliser les Canadiens, étant donné leur capacité à rejoindre la population partout au pays. Le document traite ensuite de l'importance d'inclure l'engagement du public dans les politiques et les stratégies du programme canadien de coopération internationale en adoptant une stratégie nationale d'engagement du public, un élément qui n'existe pas depuis plusieurs années. On y souligne aussi à quel point il est essentiel qu'Affaires mondiales appuie une variété d'approches en EP en offrant des mécanismes de financement diversifiés et prévisibles.

La deuxième section du document de discussion décrit de manière plus détaillée ce qui est attendu d'une collaboration accrue avec Affaires mondiales concernant l'EP et la visibilité du programme de coopération internationale. On y affirme entre autres que le **CCCI et ses membres espèrent contribuer au développement d'un environnement propice pour les OSC en matière d'engagement du public**. Plus spécifiquement, le CCCI souhaite :

- a) Rétablir l'EP comme élément central du programme de coopération internationale du Canada ;
- b) Contribuer à l'adoption d'une stratégie d'EP par Affaires mondiales et identifier les sphères de collaborations potentielles ;

- c) Clarifier la portée de l'EP et les expertises et rôles respectifs (*OSC, gouvernements et citoyens*) ;
- d) S'entendre sur les principes directeurs pour les programmes d'EP qui devraient être appuyés par Affaires mondiales ;
- e) Accroître la simplicité et la transparence des processus de financement actuels et futurs d'Affaires mondiales ; et
- f) Contribuer à l'instauration d'une relation de confiance et de collaboration entre Affaires mondiales et les OSC.

Dans la troisième section, nous mettons de l'avant plusieurs initiatives d'EP actuelles et passées (dispersées tout au long du document) développées par les OSC canadiennes à travers le pays et expliquons en quoi ces initiatives sont essentielles à la mobilisation des Canadiens aux niveaux local et régional – mais aussi pour mobiliser les députés, les éducateurs et autres mouvements sociaux. Nous insistons sur le positionnement unique des organisations canadiennes pour établir des liens entre les enjeux locaux et mondiaux, permettant ainsi aux Canadiens de mieux comprendre le monde dans lequel on vit et le rôle du Canada.

La quatrième section porte sur la mise en place, par Affaires mondiales, d'un environnement propice à un EP efficace. Elle souligne l'importance de reconnaître le rôle central de l'EP dans les politiques, les stratégies et les cadres d'action (comme la Politique de partenariat avec la société civile et la mise en œuvre du Programme 2030) et comment une stratégie nationale d'EP — développée conjointement avec les OSC, accompagnée de financement adéquat, et qui reconnaisse la diversité des OSC et des formes d'engagement — contribuerait à cette reconnaissance. On y traite aussi de l'importance d'avoir un cadre permettant de mesurer les apprentissages, les résultats et la responsabilité.

Nous soulignons encore une fois à quel point il est avantageux pour Affaires mondiales de reconnaître et de s'appuyer sur la riche expérience en EP de la communauté de développement international au Canada. Affaires mondiales devrait encourager les OSC à établir des partenariats et des alliances pour une plus grande influence des programmes d'EP. De plus, Affaires mondiales devrait appuyer des recherches sur l'EP et investir dans le renforcement des capacités des praticiens en EP afin de contribuer à ce que le Canada et les Canadiens deviennent des champions et des penseurs à la fine pointe en EP.

La cinquième section suggère une liste de principes directeurs en EP qui devraient être adoptés et promus par Affaires mondiales :

- reconnaître que la richesse et l'efficacité de l'EP dépendent du soutien apporté à une diversité d'approches, afin de mobiliser les Canadiens de différentes régions et de divers horizons ;
- assurer un financement diversifié, réactif et prévisible pour les programmes d'EP ;
- investir dans la jeunesse comme public cible de l'EP ;
- porter une attention particulière aux petites et moyennes organisations, qui accordent souvent une grande part de leur temps et ressources à l'EP et sont situées stratégiquement à travers le pays ;
- utiliser les médias comme véhicule pour mobiliser les Canadiens (médias traditionnels, documentaires, médias sociaux, etc.)

- construire sur les succès passés. L'innovation est positive, mais elle peut aussi vouloir dire adapter un modèle existant ayant connu du succès en l'amenant à un autre niveau ;
- encourager des projets collaboratifs pour une plus grande influence, sans rendre cette collaboration obligatoire ;
- appuyer et investir dans la recherche, le partage des connaissances et le renforcement des capacités pour que les efforts en matière d'EP s'appuient sur des données et soient plus efficaces.

Enfin, la dernière section réitère certains des principaux rôles, en plus de l'appui financier, pouvant être joués par Affaires mondiales pour un EP efficace. Cela comprend entre autres un dialogue multipartite, la création d'un cadre commun sur les résultats et les réalisations ainsi que la collecte de données probantes.

**Instaurer un environnement propice à l'engagement du public au Canada :
Vers un partenariat entre Affaires mondiales Canada et la société civile**

1. Introduction

a) L'occasion de nous exprimer sur un sujet d'importance pour le secteur

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) est heureux de contribuer à une nouvelle stratégie visant à établir avec la société civile un partenariat portant sur l'engagement du public (EP) et accueille favorablement l'ouverture démontrée par la nouvelle ministre du Développement international, Marie-Claude Bibeau, depuis son entrée en fonction.

L'intérêt porté par la ministre à l'EP et le rôle des OSC reflète l'esprit de la Politique de partenariat avec la société civile du gouvernement fédéral, publiée en février 2015. Cette politique réaffirme le rôle crucial des organisations de la société civile (OSC) dans une coopération efficace au service du développement. Elle réitère également l'engagement du Canada à rétablir des liens constructifs entre Affaires mondiales Canada et les organisations canadiennes œuvrant dans les secteurs du développement et de l'aide humanitaire.

En tant qu'acteurs indépendants du développement, les OSC peuvent travailler efficacement avec Affaires mondiales sur des questions d'intérêt commun, notamment la mobilisation des Canadiens en tant que citoyens du monde, par des programmes d'EP.

Défi manitobain du commerce équitable

Depuis plusieurs années, le Conseil manitobain pour la coopération internationale et Fair Trade Manitoba encouragent les Manitobains à pratiquer le commerce équitable et, du même souffle, à créer des emplois et à favoriser le développement économique dans les pays du Sud. Ces organismes ont mis sur pied plusieurs stratégies d'engagement du public, dont la plus populaire (et la plus amusante) : le Fair Trade Challenge. Il s'agit d'une campagne annuelle qui donne l'occasion aux participants de soutenir des producteurs de pays en développement en s'engageant à acheter et à consommer du café, du thé et du chocolat équitables pendant 30 jours à partir de la Saint-Valentin. On invite également les Manitobains à célébrer la fête de l'amour avec du vin et des roses équitables. Les participants peuvent s'inscrire seuls ou en groupe au www.FairTradeManitoba.ca. Depuis ses débuts en 2006, la campagne est passée de 300 participants à près de 10 000, grâce à la participation de groupes religieux, d'écoles, de services gouvernementaux, de caisses populaires, de coopératives, de syndicats, de commerçants et de divers groupes communautaires. Par ailleurs, des commerçants ont indiqué que leurs ventes annuelles de produits issus du commerce équitable augmentaient, et qu'il y avait un pic durant la campagne. Les organisateurs ont en outre remarqué qu'il y a de plus en plus de ces produits offerts dans la province. <http://fairtrademanitoba.ca/campaigns/fair-trade-challenge>

L'objectif global du présent document est d'offrir à Affaires mondiales des propositions concrètes en vue de l'adoption d'une nouvelle stratégie de partenariat avec les OSC, stratégie qui doit favoriser l'engagement du public et la visibilité du programme de coopération internationale. Les suggestions présentées visent à guider le ministère dans l'élaboration des politiques, des cadres, des stratégies et des modalités de financement touchant à l'engagement du public.

Nous espérons que nos propositions nourriront les discussions portant sur la promotion d'un environnement propice à la société civile au Canada, et qu'elles contribueront à l'atteinte de nos objectifs communs de développement durable.

Les idées qui figurent dans le présent document réitèrent et développent les éléments portant sur l'EP qui se trouvent dans les soumissions publiées en août 2014 par le CCCI et le Réseau de coordination des conseils (RCC) en réponse à l'ébauche de la politique de partenariat avec la société civile du MAECD. Ces suggestions concordent également avec les énoncés de position et les politiques générales sur l'EP qu'ont rédigées le CCCI et le RCC au cours des dix dernières années.^{1, 2, 3}

b) Participants au présent document de travail et processus

En 2014, dans le cadre du processus de consultation du MAECD sur sa politique de partenariat avec la société civile, Julia Sánchez, présidente-directrice générale du CCCI, a sollicité la participation des membres du CCCI en vue de former quatre sous-groupes de travail spéciaux. Ces groupes se sont penchés sur les sphères suivantes : les mécanismes de financement diversifiés, l'engagement du public, l'aide humanitaire et le secteur minier. Plus précisément, le groupe de travail sur l'engagement du public (EP) devait formuler des propositions concrètes concernant « les éléments d'une nouvelle stratégie de partenariat avec les OSC dans le but de **favoriser l'engagement du public et la visibilité du programme de coopération internationale.** »

Le groupe de travail d'EP, composé de neuf représentants d'organisations membres du CCCI et d'un membre du personnel du CCCI (voir l'annexe 1), s'est rencontré sur une base régulière pour définir les grandes lignes d'un document de travail qui serait remis à Affaires mondiales afin d'orienter l'élaboration des politiques, des cadres, des stratégies et des modalités de financement touchant à l'EP. Parallèlement à ces étapes, le groupe de travail d'EP a agi à titre de consultant lors de la rédaction de la soumission sur l'ébauche de la politique de partenariat avec la société civile du MAECD, publiée par le CCCI en août 2014.

c) L'engagement du public et la citoyenneté mondiale : qu'est-ce que c'est?

Engagement du public

Pour les besoins du présent document, nous définirons l'engagement du public comme étant « la pratique qui veut inspirer, soutenir et interpeller les individus et les groupes à l'intérieur de cycles dynamiques d'apprentissage, de réflexion et d'action sur des enjeux globaux. L'engagement du public est un processus de transformation qui travaille en vue de structures sociales, économiques, environnementales et politiques plus équitables ». ⁴

Selon la théorie du changement mise de l'avant par le secteur, l'EP doit privilégier une approche holistique et comprendre toutes les actions citoyennes pouvant mener à un changement social, y compris le plaidoyer. Cette théorie appelle également les OSC à varier leurs façons de travailler en offrant différents types d'engagements complémentaires, une approche qui entraînera des changements personnels, relationnels et sociétaux.

Citoyenneté mondiale

La citoyenneté mondiale et l'engagement du public sont les deux côtés d'une même médaille. En effet, les citoyens du monde sont **des citoyens qui, grâce à des initiatives d'engagement du public, possèdent les connaissances et les capacités nécessaires pour participer activement aux enjeux planétaires.**⁶ Le citoyen du monde doit être en mesure de porter un regard critique sur une vaste gamme de sujets et sur l'information qu'il reçoit. Il doit notamment savoir : que nous partageons notre humanité et notre planète avec tous; que les problèmes nationaux ont une incidence mondiale, et vice versa; que les citoyens des hémisphères nord et sud ont des droits et des responsabilités; que la diversité sous toutes ses formes, notamment culturelle, est essentielle; et que les citoyens ont le pouvoir d'agir, et donc le pouvoir d'apporter des changements positifs.⁷

Types de programmes et d'activités d'engagement du public

Par une multitude de programmes et d'activités d'EP, les OSC jouent un rôle crucial dans le développement stratégique du sentiment de citoyenneté mondiale au Canada. Ces activités peuvent prendre la forme de tournées de conférenciers du Sud, de campagnes, de pétitions, de délibérations sur les questions de fond, de bénévolat, d'échanges internationaux, d'actions directes non violentes, de concours d'artistes ou vidéastes, d'un souci éthique dans ses choix de consommation et d'investissement, ou encore de rencontres avec des élus ou des fonctionnaires de l'État. Ce genre d'EP, animé par des OSC, des groupes de femmes, des syndicats, des groupes religieux ou des organisations non gouvernementales (ONG), permet aux citoyens de prendre part à la démocratie de leur société et joue un rôle complémentaire à celui des médias et au processus électoral.

Ensemble : une exposition sur le développement mondial

En avril 2015, la Fondation Aga Khan Canada a lancé *Ensemble : une exposition sur le développement mondial*, une exposition mobile novatrice qui présente le rôle du Canada en développement international ainsi que le travail de la FAKC et 20 autres organisations canadiennes œuvrant en développement. L'exposition introduit les visiteurs au développement international, présente les principaux défis et solutions auxquels font face les communautés à travers le monde, donne une idée de la contribution du Canada à l'étranger et encourage les gens à se voir comme citoyens mondiaux et à s'impliquer. L'exposition s'est déplacée en Ontario, au Québec, sur la côte atlantique et en Colombie-Britannique pendant sept mois. Elle poursuivra sa tournée en 2016 en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Au total, la tournée s'est faite auprès de 42 communautés et a rejoint près de 20 000 personnes. L'exposition est une initiative découlant du programme d'engagement du public de la FAKC et a aussi alimenté plusieurs activités, incluant des conférences, des concours artistiques, des campagnes dans les médias sociaux, des ressources pédagogiques et des ateliers dans les écoles secondaires et les universités. *Ensemble* est financé par Affaires mondiales Canada et par les contributions émanant des collectes de fonds de la FAKC.

d) Le rôle de l'EP dans le développement international et l'importance de la collaboration entre AMC et la société civile

En septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté les nouveaux objectifs de développement durable (ODD), qui font suite aux objectifs du Millénaire pour le développement. Les objectifs mondiaux sont plus complets et ambitieux que leurs prédécesseurs et orienteront nos efforts en vue d'éliminer la pauvreté et les inégalités, ici comme ailleurs, d'ici 2030. La participation active du Canada au cadre de développement durable des Nations Unies pour l'après 2015 traduit cet engagement.

L'universalité des ODD illustre l'importance de travailler ensemble pour arriver à transformer le monde. Comme la section portant sur le partenariat le décrit dans le préambule de *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* : « Nous sommes déterminés à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce Programme grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples. » Les Canadiens doivent connaître et comprendre les ODD.

L'EP, une composante essentielle de l'équation du développement

L'EP est essentiel pour le développement de citoyens éduqués, actifs et mobilisés, qui comprennent leur rôle et celui du Canada à l'échelle planétaire. L'OCDE, dans son rapport *Partenariats avec la société civile : 12 leçons tirées des examens par les pairs du CAD*, a d'ailleurs relevé ce point. Le rapport souligne que l'établissement d'un partenariat avec les OSC, visant à mieux faire comprendre les questions de développement à la population des pays donateurs comme à celle des pays en développement, devrait être une priorité pour les membres du Comité d'aide au développement. Toujours selon l'OCDE, les gouvernements devraient contribuer à informer et à éduquer leurs citoyens sur des questions de développement international, car il s'agit là d'un puissant outil d'autonomisation.⁸ L'objectif portant sur la mobilisation des Canadiens dans la Politique de partenariat avec la société civile témoigne en outre de l'importance qu'accorde AMC à l'EP au Canada et à la visibilité du programme de coopération internationale.

Les Canadiens jouent un rôle crucial dans l'orientation du développement international

Grâce à leurs choix individuels en tant que consommateurs, militants, donateurs ou bénévoles ainsi que par le travail qu'ils choisissent, les gens peuvent grandement contribuer à l'élimination de la pauvreté, à la promotion de la paix et de la sécurité, et à la préservation de l'environnement. Ainsi, la résolution des problèmes qui affligent la planète et l'humanité passe notamment par des initiatives qui offrent aux Canadiens un lieu de réflexion sur leur rapport aux réalités mondiales, qui leur expliquent le contexte global changeant dans lequel ces problèmes s'inscrivent et qui leur permettent de trouver des solutions durables et applicables.

Les Canadiens se soucient des enjeux mondiaux et veulent s'impliquer

Les sondages ne cessent de montrer que les Canadiens veulent voir leur pays jouer un rôle actif sur la scène internationale, qu'ils appuient le financement de programmes d'EP par le gouvernement fédéral, et qu'ils sont déterminés à comprendre les enjeux mondiaux et à prendre les mesures nécessaires pour les régler.^{9, 10, 11} En outre, les Canadiens croient

fermement que les jeunes, en particulier, doivent en apprendre davantage sur les problèmes de pauvreté dans le monde. ¹² On voit là le reflet des valeurs canadiennes que sont le respect des droits de la personne, la démocratie, l'égalité, la primauté du droit, une citoyenneté mondiale active et la viabilité de l'environnement. Les OSC sont un vecteur permettant aux Canadiens de mettre en pratique ces valeurs.

Le travail des OSC vient compléter celui du gouvernement

Le gouvernement canadien doit assurer la visibilité du programme de coopération internationale. Toutefois les OSC, en tant qu'acteurs indépendants, jouent un rôle complémentaire : elles assurent la visibilité des engagements du Canada en ce qui concerne la coopération internationale, attirant ainsi davantage d'appuis à la cause. Cela contribue également à accroître la reddition de comptes du gouvernement sur ses activités de développement aux citoyens et aux contribuables canadiens. Mais pour jouer un rôle actif sur la scène mondiale, il faut également pouvoir compter sur une population active et informée. Les OSC canadiennes complètent également le travail d'autres organismes sans but lucratif, de militants, d'éducateurs et organismes de tous les palliers du gouvernement dans les efforts faits pour favoriser la participation civique, la cohésion sociale et renforcer les compétences culturelles au Canada comme ailleurs.

Les OSC sont bien placées pour mobiliser diverses communautés

Les OSC sont en bonne position pour établir des partenariats en engagement du public, de par leur flexibilité et capacité à réagir rapidement. Comme elles sont plus près du terrain, il est plus facile pour elles de sensibiliser le public et les communautés cibles au Canada. Elles ont également tissé des liens solides avec des partenaires du Sud, ce qui leur permet de tenir compte de leurs points de vue au moment d'aborder certaines questions. Finalement, au fil du temps, les OSC ont acquis une grande expertise en matière d'EP, en plus d'avoir établi des réseaux, des regroupements, des partenariats, et des ressources sur lesquels elles peuvent construire pour de meilleurs résultats en EP.

Le retour sur l'investissement en engagement du public

L'investissement du Canada dans l'EP est économiquement rentable pour au moins deux raisons. D'une part, la consommation responsable, corollaire du mouvement de commerce équitable encouragé par les OSC, est en plein essor au Canada. En plus de contribuer aux échanges avec les producteurs du Sud et à la réduction de la pauvreté, elle génère des revenus pour le Canada et ses entreprises. D'autre part, les investissements d'AMC dans l'EP permettent d'obtenir des sommes supplémentaires qui aident les OSC à diversifier leurs sources de revenus et augmentent de façon considérable l'aide publique au développement (ADP) que le pays consacre à ce domaine. ¹³

La valeur de l'engagement du public ailleurs dans le monde

L'éducation mondiale et l'éducation sur le développement font partie intégrante de la société civile et des politiques gouvernementales des pays membres de l'Union européenne. Prenons l'exemple du GENE (Global Education Network Europe), un réseau européen de ministères et d'agences responsables du soutien, du financement et des politiques en matière d'éducation mondiale. À sa création en 2001, le réseau comptait six institutions provenant de six pays. L'année suivante, dans le cadre du Congrès pour l'éducation mondiale, la *Déclaration de Maastricht pour l'éducation mondiale* a été adoptée, confirmant l'importance de l'éducation

mondiale et de l'engagement du public pour le développement international. Aujourd'hui, le GENE favorise le partage d'apprentissages en matière de politiques entre plus de 40 ministères, agences et organismes nationaux provenant de plus de 25 pays qui mènent la barque de l'éducation mondiale en Europe. Du côté de la société civile, il faut souligner l'existence de CONCORD (la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement), composée de 28 associations nationales et de 18 réseaux internationaux représentant plus de 1 800 ONG, et appuyée par des millions de citoyens à l'échelle de l'Europe.

Le projet Love de CODE

CODE a travaillé sur ce projet avec des écoles et des groupes communautaires pendant 25 ans, grâce au financement de l'ACDI. Les écoles participantes organisaient des activités de financement pour susciter l'engagement des élèves par rapport aux enjeux mondiaux et pour fournir du matériel scolaire de base. Les élèves assemblaient des troussees éducatives, puis les envoyaient dans des pays partenaires. On estime que de 1988 à 2012, CODE a ainsi envoyé 1 800 000 troussees à des partenaires d'Afrique et des Caraïbes. En 2012 seulement, plus de 22 840 participants de 38 communautés canadiennes ont envoyé des fournitures scolaires en Éthiopie. Les enseignants et les animateurs de groupe aimaient le projet et y étaient fidèles : il était facile à mettre en pratique, peu coûteux, et puisqu'il était lié aux thématiques de l'éducation mondiale et de la justice sociale, il venait enrichir les programmes scolaires partout au pays. Le projet LOVE illustre à merveille la portée que peuvent avoir des activités d'engagement au Canada sur des projets à l'étranger. <http://www.codecan.org/project-code/about>

e) Le maintien d'un environnement propice aux OSC est un préalable à l'EP

L'engagement du Canada à protéger et promouvoir un environnement propice à la société civile et la Politique de partenariat avec la société civile d'AMC qui en a découlé illustrent que la société civile a un rôle central à jouer dans l'atteinte des objectifs de développement communs; qu'elle permet aux citoyens d'exiger des comptes de la part de leurs gouvernements et de participer aux processus décisionnels entourant des enjeux qui les concernent. Une société civile forte est essentielle à la gouvernance démocratique et au développement, mais ne peut exister sans un environnement qui lui permette d'être un acteur libre et indépendant. En fait, un environnement propice aux OSC, et conséquemment au développement efficace et à l'EP, doit passer par « des occasions fréquentes et institutionnalisées de dialogue entre le gouvernement et la société civile; des mécanismes de financement divers, flexibles et réactifs [...]; et des cadres juridiques et réglementaires qui appuient leurs activités. »¹⁴

Ceci étant dit, l'aide gouvernementale consacrée à l'EP a constamment diminué depuis 1994-1995, alors qu'elle avait atteint un sommet, soit 1 % de l'APD.^{15, 16, 17} De plus, aucune stratégie nationale d'EP n'a été mise en place depuis 2003. En 2010 le gouvernement a lancé, sans consultation préalable, le Cadre pour la modernisation et l'efficacité des partenariats, une nouvelle approche compétitive axée sur des projets thématiques, en rupture avec le financement institutionnel. Ce cadre a conduit à l'abolition du Fonds autonome d'engagement du public. Par surcroît, les OSC ne pouvaient plus consacrer 10 % des sommes demandées dans le cadre d'une soumission pour stimuler l'engagement des Canadiens envers les enjeux mondiaux (bien que cela ait été rétabli dans certaines ententes de contribution récentes). Ces

changements aux modalités de financement n'auront fait que réduire l'importance que les OSC canadiennes peuvent accorder à l'EP dans leurs efforts de développement.

À la section 4, nous expliquons plus en détails comment Affaires mondiales peut favoriser un environnement propice à l'EP.

f) La nécessité de reconnaître officiellement l'importance de l'EP dans les politiques et les stratégies

Un EP efficace ne peut voir le jour si on ne l'intègre pas aux politiques et aux stratégies et si on ne lui consacre pas les ressources suffisantes. Un EP efficace naîtra dans un environnement qui renforce les capacités des organisations de la société civile.

Dans la même ligne, le CCCI a souligné dans sa soumission sur l'ébauche de la politique de partenariat avec la société civile du MAECD, que « la mobilisation des Canadiens en tant que citoyens du monde à travers les programmes d'EP est une composante importante de nos efforts pour le développement international »¹⁸ et que le ministère doit tenir compte de ce domaine d'activités dans sa politique de partenariat, dans sa stratégie d'EP et dans ses programmes.

Or, la dernière stratégie nationale d'EP a été lancée il y a 17 ans; depuis 2006, les OSC demandent officiellement au gouvernement d'en adopter une nouvelle (voir notamment le document *Compte rendu du dialogue entre l'ACDI et des intervenants de la société civile au sujet des partenariats efficaces pour le développement*). Plus que jamais, il faut investir massivement dans l'engagement du public, puisque la plupart des mécanismes de financement ont été démantelés en 2010, ce qui a grandement nui à la capacité de la société civile de mobiliser la population canadienne.

L'adoption d'une stratégie nationale d'EP est présentée à la section 4a).

g) L'importance de développer et de mettre en œuvre des mécanismes de financement multiples, diversifiés et prévisibles pour l'EP

Le CCCI et le RCC ont mené un sondage révélateur en 2014 sur l'effet des changements aux modalités de financement et de l'absence de financement prévisible : « 44 % des organisations interrogées ont connu une baisse de leurs revenus totaux depuis 2010, [ceci] affectant leur capacité à maintenir leurs programmes de développement, et [...] 55 % d'entre elles identifient la perte des revenus provenant de l'ACDI/MAECD comme la raison principale de ce déclin. »¹⁹ Ces changements ont eu des répercussions désastreuses sur les organismes touchés, qui ont vu leurs programmes de développement perdre en efficience et en efficacité, peinent à maintenir leur personnel, et n'ont plus la même capacité à travailler avec la population canadienne.²⁰ Mais puisqu'elles sont convaincues de l'importance de l'EP pour la société civile, la plupart des OSC continuent de mettre en œuvre des programmes d'EP, malgré la diminution du financement fédéral au cours des cinq dernières années.²¹ Plus précisément, ce sont les organisations qui consacrent moins de 20 % de leurs revenus à l'EP qui ont réduit leurs dépenses en EP, soit la majorité des OSC, peu importe leur taille.²² En fait, malgré l'importance de l'engagement du public dans l'atteinte des objectifs de développement international, la majorité des organismes sondés n'y consacrent pas plus de 10 %.²³

Les petites et moyennes organisations, qui ont souvent développé des niches géographiques ou thématiques, ont été touchées beaucoup plus durement par cette diminution.²⁴ Bien que les petites organisations consacrent généralement une plus grande portion de leurs revenus à l'EP,

elles ont eu beaucoup plus de difficultés à obtenir du financement dans le cadre d'appels de propositions du gouvernement.²⁵ Nombre d'entre elles sont basées dans de plus petites localités et entretiennent des liens très étroits avec leur communauté; elles réussissent donc plus souvent à attirer une couverture médiatique que leurs homologues des grandes villes.

Premières voix : Mettre en contact les jeunes autochtones du Nord et du Sud

Premières voix est un projet d'engagement du public du Conseil atlantique pour la coopération internationale (ACIC). Il a rassemblé de jeunes autochtones du Canada (zone atlantique) et du Sud à travers les arts. Le projet d'une durée de cinq ans a permis de créer une solidarité entre les groupes autochtones et a favorisé l'émergence de jeunes leaders confiants, possédant de solides connaissances sur la citoyenneté mondiale. Les jeunes autochtones ont collaboré à la réalisation d'un documentaire s'inspirant d'histoires remplies d'espoir recueillies dans leurs communautés; ont partagé des histoires grâce aux arts visuels, à la musique, à la photographie, aux cérémonies traditionnelles et à la peinture collective; ont effectué une tournée musicale de dix jours; et ont créé une pièce qui intègre plusieurs danses traditionnelles. Au cours de la dernière année, tous les jeunes participants se sont réunis de nouveau afin de réfléchir à l'influence du projet, qui a eu un effet immense sur la vie des participants et leur a permis de construire des relations à long terme. Le projet a par ailleurs sensibilisé des milliers de Canadiens de la zone atlantique aux enjeux autochtones d'ici et d'ailleurs. Il a permis de mettre de l'avant des histoires positives de résilience, de solidarité et de fierté culturelle, tout en améliorant les connaissances des Canadiens de la côte Est sur l'histoire et la culture des groupes autochtones de l'est du Canada et du Sud. <http://www.acic-caci.org/our-work/first-voices.html>

La diversité ethnique, sociale, culturelle et linguistique de notre population, qu'elle habite en milieu urbain, rural ou éloigné, nous impose d'adopter de multiples approches de mobilisation citoyenne. Comme l'illustrent plusieurs exemples dans ce document, les mécanismes de financement doivent donc être adaptés aux différentes OSC et à la pluralité des méthodes d'engagement du public, afin d'atteindre à la fois les objectifs du gouvernement et ceux de la société civile. Ces mécanismes doivent en outre être prévisibles, rapides, adaptables et conçus pour des programmes à moyen et à long terme, car comme l'explique l'OCDE, « un financement imprévisible ou ponctuel, un manque de fonds pour la gestion et le suivi des programmes, des directives floues, des processus incohérents et des exigences complexes ou exagérément détaillées » sont tous des facteurs qui barrent la route aux OSC et nuisent à leur efficacité.²⁶

2. Qu'attendons-nous de notre collaboration avec AMC?

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'objectif général du présent document est d'offrir à AMC des idées et des suggestions pour l'adoption d'une nouvelle stratégie de partenariat avec les OSC, stratégie devant mettre l'accent sur l'EP et la visibilité du programme de coopération internationale. Qui plus est, **le CCCI et ses membres espèrent que leur collaboration avec AMC favorisera la création d'un environnement propice** aux OSC en ce qui a trait à l'EP. Plus précisément, le CCCI souhaite :

a) que l'EP soit à nouveau une partie intégrante de notre programme de développement international;

- b) contribuer à l'adoption par AMC d'une stratégie d'EP, et identifier des pistes de collaboration entre les deux parties;
- c) clarifier la portée de l'EP ainsi que les rôles et les compétences des OSC, du gouvernement et des citoyens;
- d) que l'on s'entende sur les types de programmes d'EP qui devraient bénéficier du soutien d'AMC;
- e) que les processus de financement d'AMC actuels et futurs soient plus simples et transparents; et
- f) favoriser une relation axée sur la confiance et la collaboration entre AMC et les OSC.

3. Un aperçu de l'EP au Canada

D'un océan à l'autre, dans les grandes villes comme dans les petits villages, les OSC canadiennes présentent l'aspect humain du développement et racontent l'histoire de la coopération internationale au pays. Ils contribuent également au développement de la citoyenneté mondiale en encourageant les Canadiens à poser un regard critique sur des questions sociales, à établir des liens entre les enjeux locaux et internationaux, et à se percevoir comme étant des agents du changement au niveau local, régional ou national. En plus de favoriser la participation citoyenne, les OSC travaillent avec des parlementaires, des organismes communautaires, des éducateurs et des mouvements sociaux pour trouver des solutions aux enjeux mondiaux. À l'ère du numérique, les OSC cherchent à moderniser tant le message entourant la coopération internationale que la façon de mener des initiatives d'engagement du public, en déployant une multitude de méthodes transactionnelles et transformationnelles. Les initiatives présentées dans les encadrés tout au long du document démontrent fort bien l'originalité dont font preuve les OSC pour susciter l'engagement des Canadiens comme citoyens du monde.

Congé solidaire : le volet professionnel du programme d'Uniterra

Grâce au volet professionnel *Congé solidaire* du programme d'Uniterra, les professionnels canadiens ont l'occasion de mettre à profit leurs aptitudes techniques et créatives dans le cadre de projets de développement à l'étranger. *Congé solidaire* est une initiative qui permet aux employés des entreprises partenaires de faire du bénévolat pendant trois à quatre semaines dans un pays en développement. Ils sont appuyés par leur employeur, qui couvre une partie des dépenses associées au voyage. *Congé solidaire* est un programme géré conjointement par l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) et le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

<http://www.uniterra.ca/devenez-volontaire-international/conge-solidaire/>

4. Comment Affaires mondiales peut-il favoriser un environnement propice à l'EP?

a) Reconnaître officiellement l'importance de l'EP dans ses politiques, ses stratégies et ses cadres de travail

Le CCCI se réjouit de l'ajout de l'objectif portant sur la mobilisation des Canadiens dans la *Politique de partenariat avec la société civile* et du retour des fonds pour l'engagement du public dans les récents appels de propositions. Pour bien marquer le rôle central que joue l'EP dans un développement durable et efficace, nous invitons Affaires mondiales à prendre en considération les recommandations qui portent spécifiquement sur ce sujet dans les

soumissions du CCCI et du RCC concernant l'ébauche de la Politique de partenariat avec la société civile. Plus spécifiquement, nous croyons que la Politique devrait non seulement élargir sa définition de l'engagement du public, mais également inclure un engagement à élaborer une stratégie nationale d'EP, assortie de mécanismes de financement pour une vaste gamme de programmes et d'activités en EP.

b) Adopter une stratégie nationale d'EP au sein d'Affaires mondiales et un financement adéquat

À la lumière de la volonté manifestée par AMC d'officialiser son partenariat avec la société civile, et de la recommandation de l'OCDE selon laquelle le Canada devrait « mettre en œuvre sa stratégie d'EP avec comme objectif de sensibiliser davantage la population à cet égard »²⁷, le CCCI et ses membres sont favorables à l'élaboration d'une stratégie nationale d'EP, dont plusieurs éléments sont élaborés ci-dessous.

Le CCCI recommande que la stratégie d'EP comporte **une définition de l'engagement du public fondée sur une théorie du changement et qui s'inscrive dans le contexte plus large du rôle que joue la société civile dans le développement**. Tel que mentionné précédemment, la stratégie devrait **tenir compte de la diversité des OSC** ainsi que **de leurs formes d'engagement** et de leurs objectifs. Un engagement peut être transactionnel (dons ou bénévolat) ou transformationnel (développement de la pensée critique, autonomisation de groupes particuliers ou modification des habitudes de consommation), et pour arriver à stimuler cet engagement, diverses approches et outils sont nécessaires. La stratégie devrait en outre **reconnaître l'importance de la collaboration entre le gouvernement et les OSC** dans la mise en œuvre d'activités d'EP couvrant une vaste gamme de questions de développement.

Pour combattre la pauvreté dans le monde à l'échelle du système, le CCCI invite AMC à **collaborer avec les OSC pour l'élaboration d'une stratégie détaillée d'EP à long terme** qui : i) privilégie une approche du développement axée sur les droits de la personne; ii) fait la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'intégration des questions relatives au genre; et iii) accroît la voix des populations pauvres et marginalisées. Ces principes sont conformes à la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* ainsi qu'aux principes d'Istanbul et du partenariat de Busan. AMC devrait aligner ses mécanismes de financement sur ces principes et en faire la promotion, afin de s'assurer qu'ils sont bien compris tant par les OSC que par le ministère. La stratégie devrait par surcroît **faire la promotion de pratiques exemplaires** en matière d'EP et inclure un **cadre permettant de mesurer les apprentissages, les résultats et la responsabilité**.

Nous souhaitons que la stratégie du ministère **encourage le leadership canadien dans le développement de connaissances et de pratiques novatrices en matière d'EP** et rehausse la visibilité et la valeur de l'EP, ici comme ailleurs. Afin de promouvoir et de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, la stratégie d'EP doit également favoriser la création d'un « cadre national pour une citoyenneté mondiale active »²⁸ auquel participeraient nombre d'agences qui informent les Canadiens sur des enjeux mondiaux et suscitent leur participation dans un monde partagé et globalisé. Pensons par exemple aux OSC canadiennes, à leurs partenaires du Sud, aux différents ordres de gouvernement, aux élus, aux mouvements sociaux, aux éducateurs, aux universités et aux médias. Le secteur privé, qui joue également un rôle de plus en plus important dans l'adoption de pratiques de développement durable, et doit être

considéré à la fois comme un acteur et un public-cible dans la mobilisation des Canadiens et des citoyens de pays partenaires.

Le CCCI rappelle également que la stratégie d'EP doit **reconnaître de façon explicite l'indépendance des OSC**, comme l'a recommandé l'OCDE en affirmant qu'« [AMC] ne doit pas se contenter de guider les OSC vers l'atteinte des objectifs du Canada : il doit respecter leur autonomie en tant qu'acteurs du développement »²⁹ Si on prend l'exemple des modalités de financement, **il faut veiller à ce que les programmes d'EP aillent bien au-delà du portrait de l'APD du Canada, ou des pays, secteurs et thèmes ciblés.** Les financements en EP devraient être alloués de manière transparente et comporter des mécanismes de suivi.

Pacific Peoples' Partnership — Échanges entre peuples et journalistes autochtones

Le Pacific Peoples' Partnership (PPP), basé à Victoria, en Colombie-Britannique, a pour mission de faire connaître à la population et aux décideurs du pays les enjeux importants auxquels sont confrontés les peuples des îles du Pacifique Sud. Il s'y emploie en organisant des spectacles, des séminaires, des ateliers, des conférences, des expositions d'art, ainsi que le festival annuel One Wave. PPP cherche également à tisser des liens et des échanges à travers le Pacifique en organisant des tournées médiatiques des îles du Pacifique auxquelles participent d'importants journalistes canadiens autochtones, et grâce à des stages de perfectionnement offerts à plus d'une centaine de professionnels autochtones. Les stagiaires renforcent alors leurs connaissances et capacités et découvrent des pratiques exemplaires qui alimentent le travail du PPP. <http://www.pacificpeoplespartnership.org/>

c) Reconnaître l'expertise, l'expérience, l'innovation et la diversité du secteur en EP

Les OSC regorgent d'expérience et d'expertise en matière d'EP, et peuvent donc judicieusement conseiller les gouvernements lors de l'élaboration de stratégies et de politiques. En effet, selon un sondage mené en 2014 par le CCCI et le RCC, « [l]a grande majorité des organisations (75 %) ont indiqué qu'elles menaient de telles activités depuis plus de 20 ans, et 93 % d'entre elles, depuis plus de 10 ans. »³⁰

Ces organisations aux horizons variés – notamment les organismes de développement, d'envoi de bénévoles, à vocation religieuse, de défense des droits, de jeunes, d'aide humanitaire, de solidarité internationale, de recherche et de politiques, les syndicats, et les conseils et coalitions régionaux et provinciaux – œuvrent aux quatre coins du pays sur une multitude d'enjeux mondiaux.

Toutefois, très peu d'OSC ont eu l'occasion de participer à un dialogue avec le gouvernement depuis 2012; c'est particulièrement le cas des petites et moyennes OSC. Or, « [p]armi les éléments favorisant un environnement propice pour les OSC canadiennes, il faut noter des occasions régulières et institutionnalisées permettant d'engager un dialogue sur les politiques avec le gouvernement. »³¹

Étant donné leur présence dans toutes les provinces et régions du Canada, les petites et moyennes organisations sont bien positionnées pour mettre en œuvre l'engagement d'Affaires mondiales Canada à collaborer avec les OSC considérées « comme principal moyen de mobilisation, de sensibilisation et d'implication des Canadiens en développement international ». [Gouvernement du Canada, 2015]

Par conséquent, **le CCCI recommande que le gouvernement tire profit de diverses façons des connaissances, de la capacité d'innovation et des réseaux des OSC, et qu'il s'en inspire pour orienter ses politiques et ses programmes afin que l'aide accordée aux initiatives d'EP donne des résultats probants.** Les OSC pourraient elles aussi profiter de l'expertise du ministère.

Le CCCI recommande également qu'**Affaires mondiales tienne compte des sphères d'activité et des expertises diverses des OSC dans ses politiques et ses stratégies, et qu'il adapte en conséquence ses modalités de financement.**

d) Inviter les OSC à contribuer à l'élaboration de sa stratégie d'EP

Pour faire suite à la recommandation qui précède, soit de reconnaître l'expertise et l'expérience du secteur, d'accroître la simplicité et la transparence du processus et d'établir un partenariat solide, **le CCCI recommande qu'Affaires mondiales s'engage à mettre en place un processus de consultation continu et significatif avec les OSC, en adoptant des mécanismes de consultation et de collaboration sur une base régulière, et développés conjointement.** Une telle relation permettrait d'élaborer les orientations stratégiques ainsi que les mécanismes de financement et de responsabilité qui feront partie de la stratégie nationale d'EP.

Étant donné la complémentarité des rôles et objectifs du gouvernement et de la société civile, de tels mécanismes donneraient certainement lieu à des débats constructifs et à des occasions d'apprentissage. Pour veiller à ce que la stratégie d'EP passe du rêve à la réalité, le CCCI **propose l'élaboration d'un plan d'action qui définirait clairement les objectifs importants ainsi que la façon de les atteindre.**

e) Encourager les différents organismes à s'unir pour maximiser leur impact

Nous avons donné à la section 3 des exemples de partenariats et d'alliances qui ont eu des retombées impressionnantes. Quand les organismes partagent des connaissances, trouvent des stratégies communes, conjuguent leurs ressources, leur expertise et leurs réseaux, et travaillent ensemble à la mise en œuvre d'approches novatrices en matière de développement et de réduction de la pauvreté, tout cela accroît l'impact de l'EP. De telles associations tendent aussi à réduire la concurrence entre les organismes. Qui plus est, des partenariats à l'étranger avec des réseaux d'OSC, des mouvements sociaux et des intervenants en EP permettent d'élargir la portée des actions posées et de s'attaquer plus efficacement à des défis majeurs en matière de développement. Plusieurs types de collaborations et d'alliances pourraient s'inspirer des collaborations que le CCCI et le RCC ont développées et continuent de mener, ainsi que d'autres, telles que : campagnes ou activités portant la sécurité alimentaire et la lutte aux changements climatiques, consortiums axés sur le financement, collaborations entre organismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux, et collaborations plurisectorielles.³²

En raison du fort potentiel qu'offrent ces alliances pour le développement, **le CCCI recommande à Affaires mondiales, dans ses modalités de financement, d'encourager la formation de partenariats et de coalitions et de soutenir des programmes et campagnes d'EP pluriannuels, multipartites et à grande visée afin d'en renforcer l'efficacité, y compris entre petites et moyennes organisations**

Les groupes communautaires et universitaires d'Oxfam Canada

Ces groupes rassemblent des Canadiens de régions, d'origines et d'âges différents autour d'une cause commune : prendre des mesures concrètes pour promouvoir les droits des femmes et éliminer la pauvreté. Il existe trois types de groupes communautaires et universitaires :

- Campagne : les groupes d'Oxfam mettent en œuvre des activités de sensibilisation à l'échelle nationale afin de faire connaître la campagne *A égalité*. Cette campagne s'attaque aux causes des inégalités croissantes entre les riches et les pauvres et aux interrelations entre l'égalité hommes-femmes et les inégalités économiques.
- Partenaires : Moteurs de changement dans leurs communautés, les groupes misent sur l'éducation et l'appel à l'action, et ils unissent leur voix à celle d'autres organismes locaux pour que leur message porte encore plus loin.
- Collecte de fonds : Ils amassent des milliers de dollars pour Oxfam Canada, sommes qui proviennent de collectes lors de crise humanitaire ou de la promotion de l'initiative de cartes-cadeaux *Unwrapped*. <http://www.oxfam.ca/get-involved>

f) Réaliser et soutenir des initiatives de recherche

Le secteur, motivé par des forces internes et externes, démontre de plus en plus d'intérêt envers des **pratiques de développement basées sur la recherche et les pratiques exemplaires**. Pensons par exemple aux principes d'Istanbul, au Code d'éthique et aux principes de partenariat du CCCI, ainsi qu'aux résultats du Programme national de recherche du RCC pour la période de 2011 à 2014. Toutefois, pour faire preuve de leadership en EP et pour rehausser la visibilité et la valeur de l'engagement du public, **Affaires mondiales et les OSC doivent continuer de générer et de mobiliser des connaissances, en misant sur la recherche**.

Dans le passé, Affaires mondiales a accordé du financement au RCC et au CCCI pour la réalisation de certains projets de recherche à petite échelle, et a mené ses propres recherches. Plusieurs types de recherche pourraient s'appuyer sur d'anciennes initiatives afin de mesurer et de renforcer l'engagement du public : sondages d'opinion auprès des Canadiens, collecte de données de référence sur les indicateurs de citoyenneté mondiale, recherche-action et évaluations participatives, etc.

g) Renforcer la capacité et l'influence du secteur en matière d'engagement du public

Pour atteindre les objectifs d'engagement du public, il ne suffit pas de créer ou d'acquérir des connaissances : nous devons également mettre en pratique ce que nous savons ou les nouveaux résultats de recherche dans des initiatives de renforcement des capacités. Le portail du RCC, ruchemondiale.ca, propose de nombreuses ressources pour y arriver. Le portail offre plusieurs ressources permettant d'améliorer les retombées de l'EP; on y apprend notamment comment développer une théorie du changement, comment adapter les *Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC* à l'EP, et on y donne des exemples de pratiques exemplaires en matière d'EP. Une approche fondée sur les droits, comme le préconisent la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*, les Principes d'Istanbul et le Programme en 10 points du CCCI, est une autre sphère de formation sur laquelle il faut travailler afin qu'elle soit intégrée de façon plus nette aux propositions d'EP des OSC. ³³

Ces connaissances et plusieurs autres ressources d'importance devraient être mobilisées pour renforcer la capacité des professionnels de l'EP à susciter la participation des Canadiens. Le secteur juge également qu'il serait pertinent d'offrir des formations pratiques dans les domaines **de l'évaluation, de la communication et des médias sociaux**.³⁴ Les conseils régionaux et provinciaux, les organismes d'envoi de volontaires et les grandes OSC nationales sont bien placés pour remplir ce rôle. Nous recommandons également **qu'Affaires mondiales appuie l'offre d'une formation en EP** destinée au OSC canadiennes.

Pour renforcer les capacités, il serait également intéressant de développer des communautés de pratiques comme les centres de connaissances du RCC et les cercles d'apprentissage du CCCI. Ces communautés de pratiques brisent l'isolement dont se plaignent souvent les intervenants en engagement du public et favorisent le partage de connaissances et de ressources. Elles sont particulièrement fécondes lorsque les participants se rencontrent périodiquement en personne tout en communiquant régulièrement par voie électronique. Aux niveaux régional et provincial, les communautés de pratiques pourraient être axées sur des sujets particuliers ou sur le perfectionnement de compétences précises. Au niveau national, on pourrait par exemple bâtir un réseau de professionnels en EP formé d'OSC financées par les programmes actuels et futurs d'AMC.

h) Mobiliser le public et l'intégrer au dialogue sur les politiques

Qui dit développement international dit changements sociaux, changements qui ne peuvent avoir lieu si on ne s'attaque pas aux causes profondes des injustices et des inégalités. Et pour cela, il faut absolument compter sur des politiques nationales et internationales efficaces. Il incombe donc aux OSC canadiennes de se faire la voix de leurs partenaires du Sud et des citoyens du Canada lors des processus de dialogue sur les politiques publiques au Canada.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, mobiliser la population par l'utilisation de méthodes diverses d'EP, dont le plaidoyer, contribue à créer un environnement propice. Le plaidoyer est une dimension inhérente à toute approche axée sur les droits de la personne en matière d'EP, comme nous l'avons souligné au point 4. b). En ce moment, la législation canadienne permet aux organismes de bienfaisance de consacrer de 10 % à 20 % de leurs ressources à des fins politiques (en fonction de leur taille). Ces dernières années cependant, la société civile a fait l'objet d'une surveillance accrue, ce qui a refroidi l'ardeur militante de nombre d'OSC et par le fait même, jeté une douche froide sur l'engagement du public. Les OSC dénoncent ainsi moins les politiques nuisibles au développement durable et aux droits de la personne, même si elles sont légalement libres de le faire. Un climat explicitement favorable au plaidoyer et ouvert au dialogue sur les politiques est une condition essentielle aux activités d'engagement du public.

5. Principes directeurs pour l'EP

La liste ci-après recense les principes et thèmes prioritaires du secteur. Il s'agit d'un mélange de ce qui a été efficace pour mobiliser les Canadiens, de pratiques exemplaires en matière d'EP, en plus des approches décrites à la section 4 comme éléments d'un environnement propice.

a) Investir dans la jeunesse

La mobilisation des jeunes est un processus qui permet à ces derniers de participer à quelque chose de concret, de se responsabiliser, de développer leur leadership et leur citoyenneté mondiale. Dans son analyse du contexte de l'EP au Canada, le RCC a reconnu l'importance de

mobiliser ce segment du public. Les élèves du primaire et du secondaire, les étudiants postsecondaires et les jeunes en général forment l'un des cinq premiers publics ciblés par les organisations menant des activités d'EP au pays, ce qui fait d'eux un thème prioritaire pour le secteur. ³⁵

b) Utiliser les médias traditionnels et sociaux pour mobiliser les Canadiens

La révolution numérique des médias a changé la nature et la portée des activités d'EP. Les réseaux d'information en ligne offrent aux utilisateurs un meilleur accès aux renseignements et leur permettent aussi de débattre, de télécharger leur propre matériel et d'entreprendre des actions concertées. Le défi pour les OSC est maintenant de suivre le rythme des innovations du Web.

c) Soutenir les petites et moyennes organisations

L'analyse des résultats du sondage du CCCI et du RCC portant sur les divers appels de proposition du MAECD depuis 2010 démontre que les grandes organisations (recettes totales supérieures à 5 M\$) ont plus de chances de recevoir du financement que les moyennes (recettes inférieures à 5 M\$) et les petites (recettes inférieures à 500 000 \$). En effet, alors que plus de la moitié des grandes organisations et environ un tiers de celles de taille moyenne ont vu leur proposition être acceptée, seulement 10 % des petites organisations ont eu la même chance. Toutes proportions gardées, celles-ci allouent toutefois une plus grande part de leurs revenus à l'EP que les organisations plus grandes. ³⁶ Les petites organisations sont souvent établies dans des communautés de taille modeste où elles reçoivent beaucoup de soutien et une bonne couverture médiatique, ce qui les rend très efficaces pour mobiliser la population.

d) Prendre appui sur les réussites passées

C'est souvent un bon choix social que d'investir dans une initiative d'EP qui a déjà prouvé sa valeur. Les OSC ont besoin d'appui pour accroître le sentiment de citoyenneté mondiale, rejoindre un public plus vaste et assurer la pérennité des avancées au-delà des projets.

e) Encourager les projets collaboratifs

Fournir un soutien aux projets et campagnes d'EP multipartites de grande ampleur pour en maximiser les retombées.

f) Faire de la recherche, mettre à profit les connaissances et les capacités

Pour être efficaces, les pratiques des professionnels de l'EP doivent se fonder sur de l'expertise, des données empiriques et des pratiques exemplaires. Afin d'améliorer les pratiques d'EP, du financement devrait être octroyé en particulier pour la création de nouvelles connaissances, la mise à profit des acquis et le renforcement des capacités.

RÉSULTATS Canada — Des citoyens qui militent pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants

RÉSULTATS Canada est une OSC citoyenne nationale qui vise à générer la volonté politique de mettre fin à la pauvreté extrême. Les citoyens sont au cœur de RÉSULTATS. Ils s'informent sur les campagnes, puis mènent des actions stratégiques : rédaction de lettres, rencontres avec leurs députés et sensibilisation. Le personnel de l'organisme aide les citoyens à élaborer et à mettre en œuvre des campagnes de mobilisation et de sensibilisation stratégiques qui visent les médias et le public, et qui font la promotion de la vaccination, de la lutte à la tuberculose, de la nutrition, de l'accès à l'eau potable et de l'éducation. Au printemps 2014, RÉSULTATS s'est joint à d'autres membres du Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) dans le cadre de #CanadaCares. Cette campagne a rallié des Canadiens de partout au pays derrière la cause de la santé des mères et des enfants, et a appelé le gouvernement à réinvestir dans l'initiative de Muskoka, qui devait se terminer en 2015. Des militants de RÉSULTATS de 12 groupes canadiens ont envahi les médias sociaux, publié des lettres d'opinion et rencontré leur député afin de manifester leur appui à SMNE et à l'injection de sommes dans des programmes de vaccination et de micronutriments visant à réduire la mortalité infantile dans le monde. En mai 2014, le gouvernement a annoncé qu'il investirait 3,5 G\$ sur cinq ans (de 2015 à 2020) dans des initiatives de SMNE, une avancée majeure. <http://www.results-resultats.ca/fr/campaign/les-vaccins-et-la-vaccination/>

g) Impliquer les partenaires autochtones et les partenaires du Sud

En lien avec les principes d'Istanbul et du partenariat de Busan sur l'efficacité du développement, les OSC canadiennes doivent impérativement soutenir leurs partenaires du Sud pour que ces derniers se développent de manière autonome ainsi qu'aider les partenaires canadiens à cerner les enjeux et débats avec lesquels ils sont aux prises. Les populations autochtones du Canada et des pays du Sud sont parmi les plus marginalisées du monde, et pourtant elles ont beaucoup à offrir aux pratiques canadiennes de développement et au public canadien. La stratégie d'EP d'Affaires mondiales devrait encourager la participation des partenaires internationaux, incluant les communautés autochtones, dans ses programmes et modalités de financement.

6. Mécanismes d'Affaires mondiales pour appuyer l'EP

- Dialogues sur les politiques : Affaires mondiales mène un dialogue de nature inclusive sur les politiques d'EP, par exemple pour l'élaboration d'un cadre national pour une citoyenneté mondiale active, ou un dialogue politique sur un enjeu de politique étrangère).
- Soutien à la création d'un cours sur l'EP pour les OSC canadiennes.
- Évaluation des résultats : Affaires mondiales collabore avec les OSC à établir un cadre commun sur les résultats et les réalisations en matière d'EP, ce qui comprend l'élaboration et la mise en œuvre d'indicateurs.

- Le gouvernement canadien appuie le concept de « révolution des données » selon lequel « il faut disposer de plus de données pour élaborer des programmes et des politiques, mesurer l'atteinte de nouveaux objectifs et permettre aux citoyens de disposer de l'information nécessaire pour demander des comptes à leur gouvernement »³⁷. Fixer des objectifs « réalistes, précis et mesurables » et mettre en place « un solide cadre de reddition de comptes et de mesure du rendement » sont des principes que défend le gouvernement canadien.³⁸ Conjointement, le secteur plaide depuis plus d'une décennie pour un renforcement de la capacité et des méthodes d'évaluation des programmes d'EP.
- Élaboration à partir du site du RCC, ruchemondiale.ca, d'un projet de mise à profit des connaissances visant à renforcer l'expertise canadienne en matière d'EP sur les fronts du savoir, des pratiques, de la recherche et de l'innovation. Affaires mondiales pourrait développer le projet de concert avec le CRDI et les OSC.

7. Conclusion

Le CCCI et ses membres sont heureux de pouvoir participer au processus de dialogue visant la promotion d'un environnement propice à la société civile au Canada. Comme nous l'avons vu, les OSC jouent un rôle crucial dans le développement stratégique du sentiment de citoyenneté mondiale en raison de la multitude de programmes et d'activités d'EP qu'elles mènent à bien. Elles permettent ainsi aux Canadiens de contribuer de manière déterminante à la lutte contre la pauvreté, au maintien de la paix et de la sécurité ainsi qu'à la préservation de l'environnement à titre de bénévoles, de consommateurs, de militants, de donateurs, d'éducateurs ou de travailleurs.

Les programmes d'EP viennent compléter les efforts du gouvernement canadien pour faire connaître son programme d'aide et son engagement envers la coopération internationale. Rétablir l'EP au cœur du programme de développement international du pays permettra de rallier et de mobiliser la population – c'est une condition essentielle à l'efficacité du développement.

Nous espérons que les propositions qui figurent dans le présent document contribueront à l'adoption d'une stratégie nationale d'EP. En les formulant, nous souhaitons aussi mieux définir la portée des activités d'EP des OSC, nos rôles respectifs et les types de programmes d'EP qui devraient être soutenus, et mettre en relief le besoin de mécanismes de collaboration établis de manière concertée.

Nous croyons qu'une stratégie nationale d'EP qui prendrait en compte nos propositions aurait le potentiel de redonner au Canada sa place de chef de file en matière d'EP sur des enjeux mondiaux et des questions de coopération internationale. Le CCCI et ses membres sont impatients de faire équipe avec Affaires mondiales pour mener à bien une telle stratégie et pour instaurer un environnement propice pour l'EP au Canada, en mesure de servir nos objectifs de développement communs.

Ce document de discussion a été préparé par un groupe de travail ad hoc du CCCI sur l'engagement du public, avec l'appui d'un consultant. Toutefois, il ne représente pas nécessairement les points de vue officiels des organisations respectives participantes.

Notes et références

1. *Nouveaux horizons : Engagement des Canadiens comme citoyens actifs du monde*, CCCI, 2004.
2. *Renforcement des partenariats de la société civile – Pour un engagement de la population et le développement du sens de la citoyenneté mondiale*, document d'information n° 4 du CCCI, CCCI, février 2006.
3. *Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale : Déclaration de principes sur l'engagement du public*, RCC, décembre 2009 (mis à jour en novembre 2010).
4. www.ruchemondiale.ca, RCC, décembre 2014. .
5. *Soumission du RCC sur l'ébauche de politique de partenariat avec la société civile du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)*, RCC, août 2014, p. 15.
6. *Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale*, RCC, décembre 2009 (mis à jour en novembre 2010), p. 2.
7. *Ibid.*
8. *Partnering with Civil Society : 12 Lessons from DAC Peer Reviews* (Partenariats avec la société civile : douze leçons tirées des examens par les pairs réalisés par le CAD), CAD de l'OCDE, 2012, p. 17.
9. *Assurer la participation active des Canadiennes et des Canadiens : Renforcer leur action en tant que citoyens du monde*, document d'information, examen de la politique internationale, CCCI, octobre 2004, p. 2.
10. *L'engagement canadien pour éliminer la pauvreté dans le monde – Rapport des résultats*, RCC et Vision Critical, 2012.
11. *Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale*, RCC, décembre 2009 (mis à jour en novembre 2010), p. 3.
12. *L'engagement canadien pour éliminer la pauvreté dans le monde – Rapport des résultats*, RCC et Vision Critical, 2012.
13. Statistiques Canada indique que les OSC canadiennes œuvrant à l'étranger ont réussi à amasser 731 millions de dollars en 2003 en dons et autres sources de financement non gouvernementales [comparativement à des décaissements pour l'engagement du public d'environ 20 millions de dollars]. À ces contributions financières s'ajoutent le temps de bénévolat et l'expertise, en plus du dévouement et de l'engagement des Canadiens. Source : *Sommaire du document de réflexion : Ébauche – L'ACDI, la société civile et le développement – Document de réflexion*, CCCI, 2008, p. 4.
14. *Soumission du RCC sur l'ébauche de politique de partenariat avec la société civile du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)*, RCC, août 2014, p. 11.15. *Initiatives en matière d'engagement du public avec les partenaires*, ACDI, juin 1998.

16. *Promouvoir la citoyenneté mondiale : le Corps canadien dans un cadre stratégique de l'ACDI*, document de discussion préparé pour le CCCI, B. Plewes, juin 2005, p. 5.
17. *Rapport sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada – 2008-2009*, Gouvernement du Canada, 2009.
18. « Le gouvernement fédéral doit travailler avec les organisations canadiennes pour lutter contre la pauvreté et les inégalités mondiales », communiqué du CCCI, 14 août 2014.
19. *Ibid.*
20. *La création d'un environnement propice aux organisations de la société civile au Canada*, CCCI, juin 2014, p.v.
21. *Ibid.*, p. vi.
22. *Ibid*
23. *Ibid.*, p. iv.
24. *Ibid.*, p. ii.
25. *Ibid.*, p. 28.
26. *Partnering with Civil Society : 12 Lessons from DAC Peer Reviews* (Partenariats avec la société civile : douze leçons tirées des examens par les pairs réalisés par le CAD), CAD de l'OCDE, 2012, p. 17.
27. *OECD Peer Review 2012 of Canada—Overview of Issues Raised, recommendations made and CCIC analysis*, CCCI, juin 2012, p. 3.
28. Le concept d'un « cadre national pour la citoyenneté mondiale active » a été proposé pour la première fois en 2004 par le CCCI. Consulter : *Nouveaux horizons : Engagement des Canadiens comme citoyens actifs du monde*, CCCI, 2004.
29. *OECD Peer Review 2012 of Canada—Overview of Issues Raised, recommendations made and CCIC analysis*, CCCI, juin 2012, p. 2.
30. *La création d'un environnement propice aux organisations de la société civile au Canada*, CCCI, juin 2014, p.27.
31. *Ibid.*, p. vii.
32. *Explorer l'efficacité de l'engagement du public au Canada 2011-2014 – Rapport sommaire sur la Phase 1*, RCC, s.d., p. 16.
33. *Two years on from Busan : Looking back, looking forward*, CCCI et InterAction, octobre 2013, p. iv.
34. *Explorer l'efficacité de l'engagement du public au Canada 2011-2014 – Rapport sommaire sur la Phase 1*, RCC, s.d.
35. *Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale*, RCC, décembre 2009 (mis à jour en novembre 2010).
36. *La création d'un environnement propice aux organisations de la société civile au Canada*, CCCI, juin 2014.

37. *Le cadre de développement pour l'après 2015 : Processus international et priorités canadiennes*, CCCI, octobre 2014 (2^e version), p. 11.

38. *Ibid.*, p. 9.

Annexe 1 : Groupe de travail spécial sur l'engagement du public

Nom	Organisation
Kimberly Gibbons	Conseil ontarien pour la coopération internationale (OCIC)
Anna-Marie Janzen	Banque canadienne de grains (CFGB)
Amy Bartlett	RÉSULTATS Canada
Jennifer Pepall	Fondation Aga Khan Canada (FAKC)
Michael Jones	Fondation canadienne contre la faim (CHF)
Cheryl Hotchkiss	Vision mondiale Canada
Janice Hamilton	Conseil manitobain pour la coopération internationale (MCIC)
Chantal Havard	Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)
Natalie MacLellan	CODE
Jennifer Slood	Conseil atlantique pour la coopération internationale (ACIC)